LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Amiel, Girons
Arnaud, Pierre Frédéric
Artigues, Jean Jacques
Baime, Henri
Barruel, Henry
Bonnet, Edmire Baptiste
Bonnemaison, Pierre
Bouchet, Louis Marius
Canal, Auguste Gaston
Cère, Félix Antoine
Carlin, Mme Charles
Chaubet, François
Crabot, Joseph
Dargein
Dedieu, Joseph Lehère
Denner Charles Engène
Debort, François
Doazan, Jean Philibert
Dulor, Alexis
Emboulas, Albert
Escaich, Pierre
Espitallier, Paulin Louis
Fraisse, Jean Marie Albert
Froment, Charles
Gadithe, Emile
Gaillard, Frédéric Léon Marius
Garcenot, Prosper Hubert
Gariel, Joseph
Gay, Gaston Alfred
Géraud, Jean
Gibert Albert Arthur
Gourdouze, Léopold Louis
Gras, Victor Maurice
Husson, Louise Julienne, femme
Louis François Ernest Gallois.
Jarry, Louis
Labau, Isidore Marius Lucien
Lagier, Jean Joseph
Lassalle, Augustin
Lanchard, Jean Baptiste Victor
Legrand, Napoléon
Mathieu, Louis Frédéric
Meynier, Jean Baptiste
Mungnier, Auguste
Paget, Félix François
Piris, Joseph Just
Pujol, Jean
Proal, François
Proal, Honoré
Racine, François Julien
Rayne, Etienne
Bocca, Ernani Dominique
Rougé, Albert Jean
Roux, Albert Cyprien
Sabathier, Louis
Sarrazin, Désiré Victor
Saumande, Joseph Louis Désiré
Sorbet, Pierre Léonce Emmanue
Soulé Joseph
Soustelle, Henri Clodomir
Thuillière, Claude Antoine
Tondu, Pierre Camille
Toulouse, Alphonse Gabriel
Tournier, Alexis Séraphin
Vernier, Monteigner Eugène
Zettwog, Ignace

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Momus, Boyd, parti 5 juil

PHILADELPHIE

Goelette Kenwood, Allen, partie 24 juin

LIVERPOOL.

Steamship Director, Biskerstaff, parti 14 mai
Steamship Belgian, Williams, parti 18 mai
Steamship Logician, ——, parti 26 mai
Steamship Barrister, Smith, parti 3 juin
Steamship Almerian, Cook, parti 8 juin
Steamshid Mexican, Lawrence, parti 10 juin
Steamship Medina, Davies, parti 14 juin
Steamship Engineer, Llenaliyn, parti 21 juin
Steamship Student, ——, parti 25 juin
Steamship Wanderer, Pugh, parti 29 juin

SHIELDS

Steamship Oilfield, Lowe, parti 21 juin

HAVRE

Barque Excelsior, Jansen, partie 22 mai
Steamship Texas, Boisson, parti 14 juin

SANTOS

Steamship HornePruth, ——, parti 3 juin
Steamship Tintoretto, ——, parti 17 juin
Steamship Homer, Ellis, parti 30 juin

RIO DE JANEIRO

Steamship Horace, Taylor, parti 12 juin
Steamship Tintoretto, Matheson, parti 22 juin
Steamship Homer, Ellis, parti 4 juil
VICTORIA
Steamship Horace, Taylor, parti 15 juin

AMSTERDAM

Steamship Potomac, Whyte, parti 25 juin

ALGER

Steamship Principessa Letitia, parti 21 juin

HUELVA

Steamship Cleden, Wileox, parti 1 juil

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Some	Destination	Mouillage
Abangares	Colon	1er dist 15
Albano	Hambourg	rue Clonet
Bertha	Port Barrios	1er dist 14
Borstad	Nicaragua	3me dist 30
Catalina	Barcelone	rue 8me
Ceres	Gênes	rue 9me
Cuba	Honduras	3me dist 30
Everilda	Mexico	Stuyvesant
Excelsior	Havane	2me dist 10
Glenwood	Cuba	New Refinery
Guatemala	Havre	rue 7me
Hermine	Trieste, etc	rue 3me
Jevington	Hull	Westwego
Jose	Port Limon	1er dist 15
Kentucky	Denemark	Stuyvesant
Ldo	Philadelphie	Pic tier
Massapequa	Porto Rico	New Refinery
Destin	laid up	Algier
Montoso	Porto Rico	New Refinery
Morgan	Tampa	Algier
Oaxaca	Mexico	Westwego
Pelham	Bordeaux	Stuyvesant
Pie IX	Barcelone	rue 7me
Polarstjernen	——	New Refinery
Phoenix	Mexico	ave Peters
Wayfarer	Liverpool	rue Girod
Yoro	Honduras	3me dist 30

NAVIRE.

Columbus	Brême	Stuyv dock
Roland	Brême	Stuyvesant

BARQUE

Baden	Portugal	rue Market
Matador	Brême	Algier

VENTES A L'ENCAN.

Louis C. Spear & Co

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A L'ENCAN DE LA

GOELETTE JOSEPHINE MESTIER.

Longueur 68 2-10 de pieds, Largeur 23 7-10 de pieds, Profondeur 4 1-16 de pieds, 41 Tonnes brutes, 26 Tonnes nettes.

SUCCESSION DE JULIUS ANDERSON.

No 92,103—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co. Ltd., Louis C. Spear, Encanteur — Il sera vendu LUNDI, le 31 juillet 1911, à 10:30 heures a m., en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, ledit jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2 juin 1911 et signé en Cour ouverte le 8 juin 1911, pour le compte de l'affaire ci dessus la goélette

"JOSEPHINE MESTIER"

avec les appareils usuels, ancres, chaînes pouliés et autres installations, le tout comme elle est maintenant à son quai dans le Nouveau Bassin, à l'intersection de la rue Magnolia.

Conditions — Comptant sur adjudication. L'acquéreur devant payer un acompte de 20 0/0 à l'encanteur au moment de l'adjudication, et passer l'acte de vente à ses frais par devant E. M. Stafford, notaire.

28 juin—28—juil 2 9 16 29 30

Garland Wolfe.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage, sans limite ou réserve. Trois splendides Cottages Doubles qui rapportent des revenus, à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 3 août 1911.

En vertu d'un jugement rendu par l'Honorable la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de Mme J. E. Fortier et als vs les mineurs Nevril Settoon et de Nathalie Settoon, Dossier No 93,668, en Cour ouverte le 30 juin 1911, et signé en Cour ouverte le 26 juin 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, Jeudi, le 3 août 1911, les propriétés comme suit à savoir:

(1) 162 et 164 rue Pélican. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 3, (autrefois No 13), borné par les rues Pélican, Delaronde, Bouny et Fowler, désigné par la lettre B, sur devis dressé par Edgar Pilié, voyer, annexé à un partage par Charles T. Soniat, notaire, le 1er mars 1905, ledit devis étant daté du 20 janvier 1905, ledit lot mesurant 32' 10" 3" de face à la rue Pélican sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ledit lot commençant à une distance de 31' 1" de l'encoignure des rues Pélican et Bouny.

(2) 426 et 428 rue Le Boeuf—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 74, borné par les rues Le Boeuf, Alexis et Eliza, et la ligne de la propriété de A. Robelet, ledit lot est désigné par le No 1, sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté du 31 janvier 1905, annexé à un partage, par devant Charles T. Soniat, notaire, daté du 1er mars 1905, et mesurant 32' de face à la rue Le Boeuf sur 153' 9" de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot commençant à une distance de 157' 8" de l'encoignure des rues Le Boeuf et Eliza.

(3) 438 et 440 rue Le Boeuf—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 74, borné par les rues Le Boeuf, Alix, Eliza et la ligne de la propriété de A. Robelet, ledit lot est désigné par le No 4, sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté du 31 janvier 1905, annexé à un partage, par devant Charles T. Soniat, notaire, daté du 1er mars 1905 et mesurant 32' de face à la rue Le Boeuf, sur 153' 9" en profondeur entre lignes parallèles, ledit lot commençant à une distance de 61' 8" de l'encoignure des rues Le Boeuf et Eliza.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance à un an à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en parcelles égales, représentée par billets en sommes convenables aux intérêts des personnes, portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'acte de vente jusqu'au payement, garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. Les acquéreurs devant assurer les améliorations pour le montant de la portion du crédit et transférer la police au porteur des billets. Les actes de vente devant contenir les clauses de non aliénation et la vente sans estimation, et ding pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, pour forcer les paiements des billets, et toutes les clauses usuelles en l'acte de vente les acquéreurs devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1911, et de payer 10 0/0 (sans intérêt) sur acompte du prix d'achat au moment de l'adjudication, la vente sujette aux baux existant et les acquéreurs ne devra recevoir les loyers que et à partir du passage des actes de vente et du paiement des prix. Les actes de vente perdevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

GARLAND WOLFE, Encanteur.
824 rue Commune.
MM. Zengel, Thomas, Suthen et Lozenis, avocats.
2 juil—2 9 16 23—août 3

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

V. L. Gilmore et als vs. John L. Gilmore et al.

No 96,894—Cour Civile de District, Div. E.

Au plus haut et dernier enchérisseur.

La Magnifique et Attrayante Résidence Bien Située

No 3225 Rue Prytanée,

Coin de la rue Pleasant.

—AUSSI—

18 actions de la Sterling Remedy Co. de New Jersey (valeur au pair $10.00 par action.)

A l'encan, MARDI, le 18 Juillet 1911, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd — Leonard L. Stern, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 8 juin 1911 et le jugement lu et signé en Cour ouverte le 14 juin 1911, par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No municipal 221, borné par les rues Prytanée, Pleasant, Harmonie et l'avenue St-Charles, mesurant soixante pieds de face à la rue Prytanée sur cent quarante-quatre pieds de profondeur et façade à la rue Pleasant, entre lignes parallèles, mesure américaine, borné dans le fond par une allée dix pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Pleasant et en commun audit lot et autre.

Les améliorations sont comprises par le No municipal 3225 rue Prytanée et comprennent une magnifique et attrayante résidence simple à deux étages, contenant grand vestibule de réception, salon double ayant de magnifique chandelle à, salle à manger, cuisine, office pour "butler", 4 chambres à coucher, bibliothèque, chambre à bain, connexions d'eau et d'égout, bâtisse dans le fond ayant chambre de domestique, etc.; les clefs de la propriété au bureau 323 rue Baronne.

Conditions—La moitié en plus comptant, la balance devant être représentée par billets de l'acquéreur, payables respectivement en un et deux ans après la date de l'adjudication, lesdits billets devant porter intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de 1911. L'acte de vente perdevant J. Kenton Bailey, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

Conditions des actions—Comptant sur les lieux.

STROUBACK, STERN & GUMBEL, Ltd., Encanteurs.
Chas Rosen, O. S. Livaudais, avocats.
17 juin—17 19 25—juil 2 9 16 18

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Alexander Marx, exécuteur et al. vs Leon Marx et als.

No 96,294 — Cour Civile de District, Division A.

AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Magasin de valeur et Résidence.
No 3137 rue Magasin entre les rues Harmony et Neuvième.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 18 juillet 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 7me jour de juin 1911 et le jugement signé en cour ouverte le 15me jour de juin 1911, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, et désigné par la lettre B sur le plan dudit Faubourg, et aussi conformément à un plan livré à Peter Kaiser en son acte d'achat et mesurant, d'après ledit plan dernièrement mentionné, vingt-huit pieds une ligne de face à la rue Magasin, entre les rues Harmony et Neuvième, cent soixante-neis pieds de profondeur et façade à la rue Neuvième, cent soixante-trois pieds onze pouces et six lignes et demie de profondeur et façade à la rue Harmony et dix pieds dans le fond ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et connu par le No municipal 3137 rue Magasin, acquis par le défunt Romem Marx, par acte perdevant Joseph Cohn, notaire, de Peter Kaiser, de la date du 5 Mars 1862, enregistré dans le livre des transferts, 85 folio 318.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, l'acte de vente perdevant Scott E. Beer, notaire, aux frais de l'acquéreur, dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

N. B. Conformément aux conditions du jugement ci-dessus la propriété ci-dessus devant être vendue sujette au bail existant et privilège de renouveler en ceci redité, lequel bail est daté du 15me jour de juin 1910, et est enregistré au bureau des transferts pour la paroisse d'Orléans dans le livre No 239, folio 99, sous les conditions de ce bail, la propriété devant être louée à bail pour $90 00 par mois jusqu'au 31me jour d'août 1912 avec le droit de celui qui loue à bail de renouveler ledit bail aux mêmes conditions pour un terme de plus de cinq ans, commençant à l'expiration du présent bail, et si ce droit de renouvellement a été exercé, celui qui loue à bail peut accorder aussi un autre privilège de renouveler pour un autre terme de cinq ans aux mêmes conditions. Une copie dudit bail sera exhibée et lue au moment de la vente.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd., Encanteurs.
Edgar N. Cahn, avocat pour le demandeur.
P. H. Mentz, avocat pour le défendeur.
15 juin—15 18 25—juil 2 9 16 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de James H. Maloney et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 95,010 et 90,480 —Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est en peut en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Dr G. P. Maloney, exécuteur de la succession du Dr James H. Maloney et administrant la succession de l'épouse du Dr James H. Maloney ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMNELL, Greffier —De negre & Blair, avocats.
9 juil—9 13 15

Succession de Mlle Elizabeth Ann Pleasants.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95,927—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou veulent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Percy S. Benedict, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COMNELL, Greffier.—Bernard McCloskey, avocat.
8 juil—8 12 17

Succession de Richard H. Browne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 97,595—Division E —Attendu que James F. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard H. Browne, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS COMNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.
8 juil—8 12 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Troisième District.

Connue comme Nos 3541 et 3543 avenue Paris.

[Ilet rues Bruxelles, Pleasure et Ne Plus Ultra.]

Salmen Brick and Lumber Company vs Mme Gus Salomon

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,591—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 14 du carré 2294, borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Pleasure et Ne Plus Ultra, sur un plan de D. E. Seghers et fils, voyers, annexé à un acte perdevant le notaire Dreyfous, le 21 février 1910, ledit plan étant daté du 7 décembre 1909, lequel terrain forme le coin de l'avenue de Paris et de la rue Ne Plus Ultra et mesure vingt-sept pieds de face sur l'avenue Paris, la même largeur à l'arrière, sur une profondeur et façade rue Ne Plus Ultra, entre lignes parallèles de cent dix pieds, cinq pouces et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. T. Danziger, avocat de la demanderesse.
8 juil—8 9 14 21 28—août 4 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de sept Terrains de valeur dans le Troisième District.

Avenue St-Roch au carré Indépendance, entre les rues Roman et Prieur.

Chaque terrain devant être offert séparément et vendu séparément.

La Barber Asphalt Paving Co. B. J. Zahn, subrogé, vs Sept lots de terre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 96 908 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Don Frederick Waltz; la Independant Realty Co. Limited et Gasper Pietri et in rem, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juillet 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en font partie, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Dorgenois et Broad, désignés par les lots No huit et vingt-deux sur un plan daté mai 1856, annexé à un acte passé perdevant C. V. Foulon, notaire, le 24 janvier 1857, d'après lequel plan ledit lot No huit mesure trente et un pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue St-Pierre sur cinquante-sept pieds cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lot No vingt-deux est contigu au dit lot huit dans le fond et mesure trente-et-un pieds huit pouces quatre lignes de face à la rue Orléans sur cinquante-sept pieds cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits deux lots formant un lot ayant chacun trente-et-un pieds huit pouces et quatre lignes de face à chacune des rues St-Pierre et Orléans sur une profondeur courant d'une rue à l'autre d'environ cent quatorze pieds et dix lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Suthen & Lozenis, avocats pour la demanderesse.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 26 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Vastes Portions de Terre de Valeur

—DANS LE—

SEPTIEME DISTRICT

Sur le Côteau de la Métairie.

1. A la jonction du Nouveau Chemin Coquillé et du Chemin de la Métairie. 300 pieds sur le Nouveau Chemin Coquillé, sur 400 pieds de profondeur et de façade sur le Chemin de la Métairie, entre lignes parallèles.
2. Une portion triangulaire contigue à l'autre ci-dessus, mesurant 143 pieds, 8 pouces et 3 lignes sur le Nouveau Chemin Coquillé, 262 pieds 1 pouce de profondeur sur le côté du Chemin de la Métairie et 295 pieds, 7 pouces et 2 lignes de l'autre côté.
3. Six terrains mesurant 196 pieds, 4 pouces et 3 lignes sur le Nouveau Chemin Coquillé, 364 pieds, 5 lignes de profondeur sur une ligne, 299 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur le côté vers le Chemin de la Métairie, et 222 pieds, 10 pouces de largeur à l'arrière.

Interstate Trust and Banking Company vs Xylo Realty Company Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 97,486 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Une pièce de terre dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, à la jonction du Nouveau Chemin Coquillé (New Shell Road) et du Chemin de la Métairie, mesurant trois cents pieds de façade sur une ligne parallèle avec le Nouveau Canal le Nouveau Chemin Coquillé [en New Shell Road] à une distance d'environ de peu moins de cent vingt pieds des bords ou rives dudit Canal sur quatre cents pieds de profondeur entre lignes parallèles et de façade sur le Chemin de la Métairie avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Une certaine portion de terre et les améliorations, étant triangulaire de forme et mesure cent quarante-trois pied huit pouces et trois lignes de façade sur le Nouveau Chemin Coquillé [New Shell Road] sur une ligne parallèle au nouveau canal distant de cent vingt pieds, de la, deux cent soixante-deux pieds un pouce de profondeur du côté du Chemin de la Métairie où il touche à la propriété ici premièrement décrite, et deux cent quatre-vingt quinze pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne vers la ville, touchant la propriété anciennement appartenant à Samuel L. Reed ou ses représentants.

Acquise de la succession de Semre Fassnacht, par acte perdevant J. Duvigneau, notaire, le 1er décembre 1896, enregistré dans C. O. B 163, folio 194

3° Six lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville (ci-devant Bourg de la Métairie) sur le côteau de la Métairie et formant une portion du terrain désignée par la lettre A sur un plan de J. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 13 janvier 1863, et annexé à un acte passé perdevant E. Barnett, ancien notaire, le 16 février 1863, ainsi que sur un plan d'Arthur de Armas, voyer le 20 septembre 1868 et mesurant ont quatre vingt ne ze pieds quatre pouces et trois lignes de face sur le Nouveau Canal ou Chemin Coquille [New Shell Road] trois cent soixante quatre pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne contigue au lot No 2, deux cent quatre-vingt-dix-neuf pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne opposée vers le Chemin de la Métairie, et deux cent vingt deux pieds dix pouces de largeur dans le fond

Acquis de Mme Louise Belsé, veuve de Godfried Frederick et veuve de George Waters, et veuve de George Grever, acte perdevant Félix Dreyfous, notaire, le 21 février 1899, enregistré C. O. B. 171, fo le 192.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Thomas E. Furlow, avocat de la demanderesse.
8 juil—8 9 14 21 28—août 4 9 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées

DANS LE PREMIER DISTRICT

CONNUES COMME

1. La Bâtisse Double à trois étages, en briques, toit couvert en ardoises, etc., Nos 120 et 122 rue Howard, entre les rues Canal et Gasquet.
2. La Bâtisse à deux étages, en briques, toit couvert en ardoises, etc. (entrepôt à l'arrière), No 1410 rue du Canal, entre les rues Liberté et Howard.
3. La Bâtisse Double, en bois, toit couvert en ardoises, Nos 1413 et 1415 rue Gasquet, entre les rues Liberté et Howard.
4. La Bâtisse Double à deux étages, en bois, toit couvert en ardoises, etc., comprenant une bâtisse double en arrière, à deux étages, en bois, toit couvert en ardoises, Nos 126 et 128 rue Howard, entre les rues Canal et Gasquet.
5. La Bâtisse Double, en bois, toit couvert en ardoises, etc., Nos 1419 et 1421 rue Gasquet, entre les rues Howard et Liberté.
6. La Bâtisse Double, en bois, toit couvert en ardoises, etc., Nos 1427 et 1429 rue Gasquet, entre les rues Liberté et Howard.

Interstate Trust and Banking Company vs Xylo Realty Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 97 485 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1911, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, carré 337, borné par les rues Howard, Liberté, Gasquet et Canal, lequel lot commence à une distance de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes du coin des rues Canal et Howard, et mesure au pied américain comme suit 55 pieds 6 pouces de face rue Howard; 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur du côté de la rue du Canal; de là 9 pieds 6 pouces 2 lignes sur une ligne s'étendant à angle droit vers la rue Gasquet, de là 19 pieds 5 pouces 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers la rue Liberté, de la 24 pieds 5 pouces et 5 lignes sur une ligne s'étendant vers la rue Gasquet, parallèle à la rue Howard, de là 15 pieds 8 pouces 4 lignes sur une ligne diagonale s'étendant vers la rue Howard, de là 64 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Gasquet à un point où il aboutit à la ligne de façade rue Howard, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis de L. F. Dugueau, acte perdevant F. J. Puig notaire, le 7 mars 1896, C. O. B. 162, folio 302.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Liberté, Howard et Cleveland, anciennement Gasquet, mesurant 31 pieds 5 pouces de face à la rue Canal sur 127 pieds, 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, déposé en l'étude de E. A. Bienvenu, notaire, comme plan No 94.

Acquis de la Succession de James M. Robinson, d'après un acte perdevant W. Morgan Garley, notaire, le 10 juillet 1896, C. O. B. 159 folio 245.

3° Un certain lot de terre dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, carré No 337 borné par l'avenue Cleveland (rue Gasquet) et les rues Howard, Canal et Liberté, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade sur l'avenue Cleveland (rue Gasquet) sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Acquis par Mme Daisy Beebe, épouse de S. G. Cook, acte perdevant E. M. Stafford, notaire, le 4 mai 1905, C. O. B. 203, folio 495.

4° Un certain lot de terre dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré 337 borné par la rue Howard, l'avenue Cleveland (rue Gasquet), les rues Canal et Liberté, et mesurant au pied américain 31 pieds 6 pouces de façade rue Howard sur 60 pieds de profondeur.

Acquis de Wilfred Beebe, d'après un acte perdevant E. M. Stafford, notaire, le 16 novembre 1905, C. O. B. 207, folio 193.

5° Un certain lot de terre dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré 337, borné par l'avenue Cleveland (rue Gasquet) et les rues Howard, Canal et Liberté, et mesurant trente-trois pieds 30 pieds de face sur l'avenue Cleveland (rue Gasquet) sur 88 pieds 6 pouces de profondeur.

Acquis de Mme Daisy Beebe, épouse de S. G. Cook, acte perdevant E. M. Stafford, notaire, le 4 mai 1905, C. O. B. 203, folio 495.

6° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Cleveland, (rue Gasquet), les rues Liberté Canal et Howard, mesurant en mesure américaine 32 pieds de face à l'avenue Cleveland (rue Gasquet) sur 100 pieds, 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis de Martin Shepard, par acte perdevant E. M. Stafford, notaire, le 8 octobre 1906 C. O. B. 212, folio 228.

Ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations, etc. sur chacune des propriétés ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur de chaque propriété au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Thomas E. Furlow, avocat pour la demanderesse
8 juil—8 9 14 21 28—août 4 9 10

60 YEARS EXPERIENCE.
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 4. Commencé le 6 juillet 1911

VENGEANCE AVEUGLE

GRAND ROMAN INEDIT

Par JEAN D'ALERIA

PREMIERE PARTIE

MICHEL & Cie

III

L'AFFRONT !

Suite.

Clémence risqua une observation timide :

—Je me demande si ces gens-là iront très bien ensemble.

—Comment donc ?

—Dame, le préfet ne fréquente pas beaucoup la noblesse royaliste et les Demontier, non plus, ne frayent guère avec l'aristocratie....

M. Michel frappa sur la table.

—Ils s'arrangeront comme ils l'entendront, j'aurais trop à faire s'il fallait que j'aie à m'occuper des idées et des opinions de chacun.

Baste ! tous viendront chez Michel "le Riche", plus riche qu'aucun d'eux ; la maison est assez grande pour que l'on ne s'y sente pas les coudes ; libre à ceux qui ne sympathiseront pas de garder leurs distances.

Sur un signe indécis de Clémence, le commerçant renchérit :

—Ils viendront tous, te dis-je ; l'argent est roi, et plus que jamais on s'incline devant lui.

Le principal aujourd'hui, ma femme, est d'avoir un sac ; on préfère cela aux parchemins moisis qui jadis avaient cours ; ton mari a eu l'intelligence de ramasser un gros magot, ça lui donne droit à toute considération.

Le parvenu se carrait dans sa force, appuyait aujourd'hui, sa table ses mains épaisses qui avaient remué des camions avant d'apposer au bas de contrats s'élevant souvent à des centaines de mille francs, sa signature qui valait aujourd'hui de l'or sur le marché.

Il regardait autour de lui les meubles massifs et chers, l'argenterie garnissant les bahuts, et il pensait que c'était à son travail et à sa propre intelligence qu'il devait ce luxe.

Par la grande baie ouverte sur la campagne, il apercevait à perte de vue, l'étendue des champs et des prés ; il se revoyait tout petit, avec sa culotte en loques et ses sabots percés, gardant les moutons de son oncle (il avait été orphelin dès son bas âge), dont il recevait un salaire régulier de calottes, de coups de pied, avec une pitance de pommes de terre et de pain dur.

C'était sans doute à cette sévère éducation et aussi au désir de s'y soustraire qu'il devait sa fortune.

Avec quel empressement il avait suivi un beau j